



Règlements pour le Concours Noël au centre-ville 2017!

Numéro de dossier : 20-16237

1. Pour participer au concours, une personne doit :
Compléter le coupon de participation original publié dans le Journal de Montréal du 8 au 18 novembre 2017 ou dans le guide *Le guide des activités de Noël 2017 de Destination centre-ville Montréal*. Faire parvenir le bulletin de participation à Concours Noël au centre-ville 2017! - C.P. 752, Succursale B Montréal Québec H3B 3K3.
2. Les bulletins de participation devront être envoyés à :
Concours Noël au centre-ville 2017! CP 752, Succursale B, Montréal, Québec H3B 3K3.
Les bulletins doivent être reçus avant le 30 novembre 2017 à 17H.
3. Le concours débute le mercredi 8 novembre 2017 et la date limite pour participer au concours est le jeudi 30 novembre 2017 à 17h.
4. L'attribution des prix se fera le 4 décembre 2017 à 14h00. Le tirage (tirage au sort) parmi tous les coupons reçus sera effectué par un membre du personnel de la Société de développement commercial Destination Centre-ville, devant témoins.
 - 4.1 Les prix offerts sont :
 - 10 ensembles de cartes-cadeaux d'une valeur de 300\$ chacune (pour les galeries marchandes suivantes : Carrefour Industrielle Alliance, Centre Eaton et Place Montréal Trust) (Valeur unitaire de 300 \$ x 10 = 3 000 \$)
 - 1 voyage aller-retour avec Via Rail entre deux villes situées entre Québec et Windsor (En classe économie. Pour 4 personnes. Valide du 1er décembre 2017 au 1er décembre 2018) (valeur totale : 2 736\$)
 - 20 paires de billets pour le spectacle "Décembre signé Québec Issime » Du 14 au 30 décembre 2017 (valeur totale : 5 040\$)
 - 16 laissez-passer famille pour l'univers ludique "Tohu-bohu au pays des contes" au Musée McCord. Du 19 novembre 2017 au 11 mars 2018 (valeur totale: 640\$)
 - 5 cartes de membre famille pour un accès illimité au Musée McCord. Valide 1 an. (valeur totale: 375\$)
 - 25 laissez-passer familiaux pour la patinoire Atrium 1000, De La Gauchetière. Valide pour 4 personnes (valeur totale: 1 250\$)
 - 10 forfaits famille pour le Musée Grévin Montréal. Valide jusqu'au 30 septembre 2018. (valeur totale: 597.50\$)
 - Evenko : 10 forfaits famille pour le spectacle « Pat'Patrouille » les 4 et 5 janvier 2018 à Laval (valeur totale : 1 390\$) et 8 paires de billets pour le spectacle « Cirque du Soleil Crystal» du 20 au 31 décembre 2017 au centre Bell (valeur totale : 1 520\$)

- 25 laissez-passer familiaux pour 4 personnes pour assister au film Paddington 2 à Montréal (sortie prévue le 12 janvier 2018) (valeur totale : 1 000\$)
 - 3 cartes-cadeaux d'une valeur de 100\$ chacune et deux sacs-cadeaux d'une valeur de 150\$ chacun pour la boutique Lolê Sainte-Catherine (valeur totale : 600\$)

 - Valeur totale des prix : 18 148.50 \$
5. Les noms des gagnants seront divulgués le 4 décembre 2017, à 14h. Après le tirage effectué au 2000 rue Peel, bureau 580, Montréal, Québec H3A 2W5.
 6. Les noms des gagnants seront publiés sur le site Internet www.destinationcentreville.com , notre page Facebook.com/Destinationcentreville.com et tous les gagnants seront contactés après le tirage.
 7. Les prix doivent être réclamés aux bureaux de Destination centre-ville au plus tard le 13 décembre 2017 à 16h30. Si les prix doivent être envoyés par la poste, à la demande du gagnant (poste conventionnelle seulement), Destination Centre-ville ne peut être tenu responsable de la non-réception du prix, ni de la date de réception par le gagnant.
 8. La personne au bénéfice de laquelle le concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.
 9. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler
 10. Pour mériter un prix, la personne dont le nom apparaît sur le coupon de participation tiré au sort devra avoir répondu correctement à une question faisant appel à ses connaissances mathématiques. La question pour le concours est $(15 \times 4) + 11 - 4 =$
 11. Une personne peut participer au concours autant de fois qu'elle le désire; toutefois un participant au concours ou des personnes résidants à la même adresse civique ne peuvent se mériter qu'un seul des prix offerts lors de ce concours.
 12. Le concours s'adresse à toute personne âgée de 18 ans et plus et résidant au Canada.
 13. Les prix doivent être acceptés tels quels et ne peuvent être transférés ou échangés contre une somme d'argent ou un autre bien.
 14. Une personne qui mérite un prix doit consentir si requis à ce que son nom soit utilisé à des fins publicitaires relatives à ce concours.
 15. Les bulletins de participation reçus deviennent la propriété de Destination centre-ville et pourront être utilisés à des fins promotionnelles par celle-ci ou des tiers.
 16. Les personnes au bénéfice desquelles ce concours est tenu n'assumeront aucune responsabilité de quelque nature que ce soit dans tous les cas où leur incapacité d'agir résulterait d'un fait ou d'une situation hors de leur contrôle ou d'une grève, lock-out ou tout autre conflit de travail dans leurs établissements ou dans les établissements des organismes ou entreprises dont les services sont utilisés pour la tenue de ce concours.
